

Renseignez vos analyses de sols

Vous pouvez localiser sur la carte et renseigner vos analyses de sols soit uniquement dans un souci de traçabilité soit pour les utiliser pour le calcul de dose PK (la richesse de vos sols sera donc prise en compte dans le calcul pk).

Dans **Mon exploitation > Analyse de terre** :



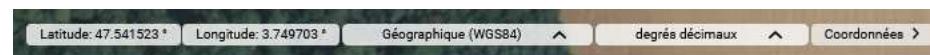
Cliquez sur le bouton **Carte**. Vous accédez à la cartographie de votre exploitation et vous arrivez par défaut sur la couche « Analyses de sol » active. Cliquez ensuite le bouton « **Ajouter** » dans la partie droite de l'écran :



Zoomer ensuite sur la parcelle où positionner l'analyse puis cliquez sur la parcelle pour positionner l'analyse. Cliquez ensuite sur « **Valider** » si la position du point vous convient sinon déplacez le point avant de valider :



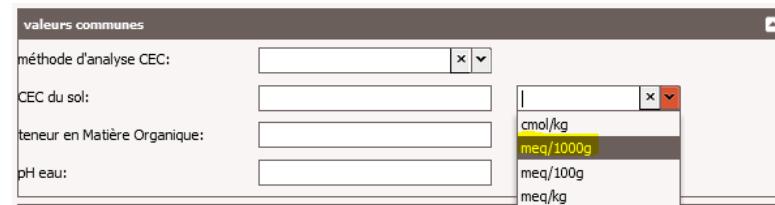
Si vous disposez de coordonnées GPS, cliquez sur « **Coordonnées** » en bas à droite de la carte et sélectionnez le type de données à afficher (par exemple Géographique WGS84) :



Fil' infos 92 Analyses de sols et calcul PK Septembre 2021

Une fenêtre s'ouvre dans laquelle vous renseignez les résultats de votre analyse de sol.

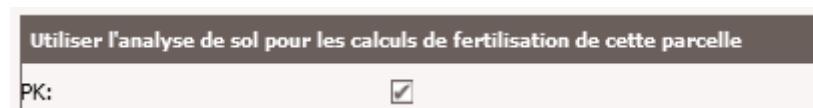
Soyez vigilant sur les unités. Nous vous conseillons d'ailleurs de sélectionner d'abord l'unité puis de renseigner ensuite la valeur) :



Si votre analyse de sol ne précise pas la méthode d'analyse de la CEC, sélectionnez « Metson ». Une fois les paramètres renseignés, terminez en cliquant sur « **Valider** ». Vous pourrez ensuite affecter cette analyse à d'autres parcelles présentant les mêmes caractéristiques.

Le renseignement du bloc « Chaulage et magnésie » est facultatif puisqu'il n'y a pas de diagnostic chaulage dans MesParcelles.

Spécifiez l'utilisation attendue de l'analyse en bas de tableau :



Pour télécharger la documentation complète sur le module analyses de sols cliquez soit sur le point d'interrogation orange en haut à droite du tableau des analyses de sols.



Tableau des analyses de sols

Le bouton **Tableau des analyses de sols** permet de revenir au menu **Mon exploitation > Analyse de terre**, et d'avoir la liste des analyses.

Afin de conserver l'historique des analyses et si vous avez réalisé des calculs en utilisant vos analyses, il ne sera pas possible de supprimer ensuite une analyse de sol.

Si vous souhaitez mettre à jour une analyse de sol, il suffit d'en rajouter une nouvelle à proximité immédiate de la première.

L'analyse la plus récente est automatiquement utilisée dans les calculs PK. et de spécifier dans l'analyse que c'est cette dernière qui sera utilisé pour le calcul PK :

Passez par la carte pour renseigner vos analyses !

Nous vous déconseillons de renseigner une analyse de sol directement dans le tableau car elle ne sera pas géo-localisée ni automatiquement affectée à la parcelle. Cela oblige à faire l'affectation et le choix de la valorisation dans un second temps.

Réalisez vos calculs dose PK

Nous vous rappelons que le calcul dose PK n'a pas de caractère obligatoire d'un point de vue réglementaire. Principalement basé sur la méthode du COMIFER, ce module est donc purement agronomique et technique et permet d'évaluer les besoins en fumure de fond des parcelles.

Allez dans le menu **Prévision > Dose PK**

Si vous n'avez pas d'analyse de sol renseignée sur vos parcelles, des analyses de sols départementales sont paramétrées par défaut dans MesParcelles pour que vous puissiez réaliser vos calculs PK. Dès qu'une analyse réelle est renseignée, elle remplace l'analyse de référence.

Fil' infos 92 Analyses de sols et calcul PK Septembre 2021

Nous vous conseillons d'utiliser les filtres de sélection pour afficher les parcelles. Cliquez sur le bouton « **Rechercher** » pour afficher les parcelles :



Les pastilles de couleur indiquent l'origine de la teneur P/K de la parcelle :

- Analyses de sols réelles
- Analyse issue d'une autre parcelle et étendue à d'autres parcelles
- Parcalle sans analyse saisie – la valeur utilisée est une référence moyenne

9 parcelles - 89,99 ha											Calculer pour toutes les parcelles			
ID	lat	lon	Parcelle	Culture	à	Surf ha	Objectif rendement	Analyse	Conseil est.	Demande résidés prévus	Ré. apport	Impasses	Demandant	Dose
8	5		Le rectangle	bé tendre/livré		23,1								
15	27		parcelle n°27	bé tendre/livré		11,13								

Le tableau des parcelles reprend toutes les informations nécessaires au calcul dose PK.

Si la donnée est déjà enregistrée préalablement dans un autre menu, elle est reprise automatiquement dans le tableau. Sinon il est possible de la saisir/modifier directement dans le tableau. Par exemple si vous n'enregistrez pas vos apports de fumure de fond sur MesParcelles et que dans la pratique vous en faites, MesParcelles va vous indiquer que vous avez au moins 2 années d'impasses. Vous pouvez donc modifier les valeurs.

Pour lancer un calcul :

Vous pouvez soit le lancer en une fois sur les parcelles de la sélection en cliquant sur le bouton

Calculer pour toutes les parcelles

en cliquant sur bouton  en bout de ligne pour chaque parcelle.

S'il manque des paramètres pour le calcul, MesParcelles vous le signale et vous invite à les renseigner.

En cliquant sur le chevron tout à droite de la ligne, vous affichez le détail du calcul ainsi que le diagnostic de richesse de votre sol :



Information de la parcelle

Îlot	Parcelle	Rotation	Sol	Analyse de sol
N°4	N°6	blé tendre hiver	Sol argilo-caillouteux sur formations de pente issues de calcaire dur	CEC: 17 meq/100g
	parcelle n°4	Cipan :-	Richesse en P ₂ O ₅ : riche	Teneur en P ₂ O ₅ : 0.21 g/kg (Joret-Hebert)
		0.31 ha	Précédent : blé tendre hiver	Teneur en K ₂ O : très riche

Information calcul

Objectif de rendement : 60 Qtx	Devenir des résidus du précédent	Enfouis
	Rendement paille du précédent	0 t/ha
Nombre d'impasses P ₂ O ₅ :	2	
Nombre d'impasses K ₂ O :	2	

Résultat du calcul	P ₂ O ₅ (kg/ha)	K ₂ O (kg/ha)
Exportations	39	30
Coefficient multiplicateur	1	0
Supplément pailles campagne précédente		
Dose totale calculée	39	0
Excédents campagne précédente		
Dose à apporter	39	0

🔍 Cliquez sur le point d'interrogation orange en haut à droite de la page pour connaître toutes les fonctionnalités du module de calcul P/K.



Fil' infos 92 Analyses de sols et calcul PK Septembre 2021

Dernières nouveautés de MesParcelles



Test automatique de la validité des mélanges de produits phytosanitaires :

Forte demande de votre part, un développement vient d'être effectué afin de contrôler automatique au moment de l'enregistrement de l'intervention la valider du mélange.

Ainsi, si aucun message n'apparaît, le mélange est conforme. Sinon un message indique la non-conformité et propose une correction avant de valider l'intervention (également développé pour les comptes multi-exploitations et EDT) :

Résultats du mélange

- Mélange non autorisé
- Non cumul de produits avec certaines phrases CLB
 - [FOSBURI de type 'H373; FURY 10 EW de type 'H373']
- Adjuvant
 - ADENDA Adjuvant pour bouille fongicide
 - ADENDA Adjuvant pour bouille herbicide

A la connexion, possibilité d'afficher le mot de passe :

Si à la connexion dans MesParcelles, vous rencontrez des difficultés, vous avez maintenant la possibilité de visualiser le mot de passe en cliquant la case « **Afficher le mot de passe** ». Cela vous permet de vérifier que vous n'avez pas fait de faute de frappe :

Identifiant:

mesparcelles@yonne.chambagri.fr

Mot de passe:

Afficher le mot de passe

Se connecter

[Mot de passe oublié ?](#)

Vos contacts Bourgogne Franche-Comté :

Chambre Départementale d'Agriculture
de Côte d'Or
Cathie CUISIN
Tel : 03 80 28 81 27
mesparcelles@cote-dor.chambagri.fr

Chambre Départementale d'Agriculture
de la Nièvre
Vivien VACHER
Tél : 06 73 77 30 51

Marie Luce BAUDOT
Tél : 07 84 29 08 07
mesparcelles@nievre.chambagri.fr

Chambre Départementale d'Agriculture
de l'Yonne
Cédric DEBBAH
Tél : 03 86 94 28 44
Port : 06 31 51 40 31

Emilie SCHAEFFLER
Tél : 03 86 94 22 20

Julian MARTIN
Tél : 03 86 94 26 38
Port : 06 81 61 47 80

Corinne CHANDECLERC
Tél : 03 86 94 22 27
mesparcelles@yonne.chambagri.fr

Chambre Départementale d'Agriculture
de Saône et Loire
Mélanie BURLAUD
Tél : 03 85 29 55 58
mesparcelles@sl.chambagri.fr

Chambre Départementale d'Agriculture
du Jura
Marie-Pierre CATTET
Tél 03 84 35 03 76
mp.cattet@jura.chambagri.fr

Chambres Départementales d'Agriculture
du Doubs et du Territoire de Belfort
Franck CECH
Tél 03 81 65 52 85
fcech@agridoubs.com

Chambre Départementale d'Agriculture
de haute Saône
Pierrick TARIN
Tel 03 84 77 13 29